COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT à VESSEAUX, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS: M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON (proc de E ROCHE), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, K ESSAYAR, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHIER, C PASTRE, G SAUCLES, P DUPONT, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTHONY, P CORTIAL, Ph ROUX, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD (proc de R MOULIN), S REYNIER, C WIOT (proc de A BEL), J BOYER, G DOZ (proc de B PERRUSSET), F CHASSON (proc de A ROUSSET), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT (proc de G FANGIER).

Nombre de conseillers

En exercice: 52 Présents: 36 Procurations: 9 Votants: 45 Absents: 7

Date de convocation: 23/06/2021

Secrétaire de séance : F CHASSON

Absents: R KAPPEL, S GENEST, D BERAL J LAFFONT, A CHARROUD, M CHAZE et V VANDUYNSLAGER.

En présence des suppléants non votants : L JOFFRE et O BOISSIN.

Objet: Aides à l'investissement des communes - 2021-2023 - Ucel - Travaux de transformation de la salle de la Cure en appartement.

Vu la complétude et conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie d'Ucel relatif aux travaux de transformation de la salle de la Cure en appartement ; Vu l'avis favorable du bureau de la CCBA en date 22 juin 2021 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne les travaux de transformation de la salle de la Cure en appartement. Ces travaux seront réalisés par les services techniques de la commune dans la mesure du possible à l'exception de l'électricité, de la plomberie et des menuiseries.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 8 970 € soit 50 % du montant HT du projet estimé à 17 940 €, le reste étant autofinancé par la commune.

Ces 8 970 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Ucel de 214 269 € dont le solde disponible avant ce dossier est de 202 399.28 €.

(NB: le solde sur enveloppe de la commune s'établit à 193 429.28€)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- Attribuer un fonds de concours de 8 970 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2021-2023 à la mairie d'Ucel pour financer les travaux de transformation de la salle de la Cure en appartement;
- Dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune d'Ucel, initialement de 214 269 €, sur le compte 2041412 amortissable sur 15 ans.

Pour extrait certifié conforme Fait à UCEL, le 30 juin 2021 Le Président, Max TOURVIEILHE

